

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01**

Transport collectif, aménagement urbain et sécurité

Turcot revu et bonifié – 100 M\$ de nouvelles mesures

Montréal, le 25 mars 2013 – La première ministre du Québec, Pauline Marois, le ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreault, et le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et ministre responsable de la région de Montréal, Jean-François Lisée, ont présenté des mesures de bonification à Turcot et annoncé le lancement prochain du processus de l'appel de propositions pour l'attribution du contrat conception-construction, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal.

Bonifications de l'ordre de 100 M\$

« Les préoccupations exprimées à l'égard d'une meilleure prise en compte du transport collectif auront permis, avec le concours des acteurs concernés, d'ajouter 100 M\$ en bonifications, dont 40 M\$ en transport collectif et 60 M\$ en aménagement du territoire, a annoncé M^{me} Marois. D'autres mesures s'ajouteront également selon l'évolution du chantier et les moments clés du projet. »

Turcot : moteur économique

La première ministre a souligné l'importance stratégique de Turcot comme plaque tournante de l'économie. « C'est un carrefour commercial majeur et sa reconstruction entraînera des bénéfices importants pour l'économie de la métropole et de tout le Québec. Turcot, le plus grand projet routier au Québec, suscitera des retombées économiques de l'ordre de 2 à 3 G\$ et il engendrera la création ou le maintien d'environ 13 000 emplois directs et 8000 emplois indirects. »

Turcot : probité et transparence

« Turcot se fera en respect des lois et des règles dont s'est doté le présent gouvernement pour assurer l'intégrité en matière d'octroi de contrats publics », a mentionné le ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreault. « Les Québécois sont en droit d'exiger que tous les acteurs du projet fassent preuve de probité, de transparence et que les travaux soient réalisés en respect de règles éthiques strictes. Toutes les entreprises invitées à travailler au projet devront obtenir une autorisation de l'Autorité des marchés financiers avant la signature de tout contrat de plus de 40 M\$. Ce projet sera scruté de très près et aucun écart ne sera permis », a insisté M. Gaudreault.

2013-2014 : la cadence des travaux s'accélère

En 2013-2014, la cadence des travaux en mode traditionnel s'accélère avec, notamment, la démolition et la reconstruction du pont d'étagement de la rue Saint-Jacques, la construction du boulevard Pullman et des rues Saint-Rémi et Saint-Jacques, et la construction du pont d'étagement au-dessus du futur corridor ferroviaire qui relie l'A-15 Sud à l'A-20 Ouest. Ce sont 235 M\$ qui seront investis cette année.

Les candidats qualifiés seront connus dans les jours à venir et l'appel de propositions pour le contrat conception-construction sera lancé par Infrastructure Québec prochainement. Afin d'assurer le contrôle des coûts, le budget de réalisation sera limité. « Un plafond budgétaire sera imposé au consortium, après une revue indépendante des estimations qui sont actuellement de l'ordre de 3,7 G\$, ce qui l'obligera à une gestion serrée autant du budget que de l'échéancier, l'un influençant obligatoirement l'autre », a affirmé le ministre Gaudreault.

Montréal y gagne

Le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et ministre responsable de la région de Montréal, Jean-François Lisée, a témoigné des répercussions positives qu'engendrera le projet sur le plan municipal. « Turcot représente une belle occasion de repenser un ensemble d'éléments de la trame urbaine, tant pour améliorer la qualité de vie des résidents que pour embellir la métropole et préserver son environnement », a-t-il indiqué. En respect du milieu, Turcot englobe des éléments clés d'aménagement du secteur en favorisant les déplacements locaux et en accordant une attention toute particulière aux piétons et aux cyclistes. Le ministre a ajouté qu'au-delà des infrastructures, Turcot est pensé pour celles et ceux qui l'empruntent, mais aussi pour les citoyens qui vivent dans son voisinage.

La première ministre a réitéré l'engagement de son gouvernement en matière de gestion rigoureuse des contrats. « Le projet Turcot sera réalisé avec toute la rigueur financière requise. Mon gouvernement a fait de la lutte contre la collusion et la corruption une priorité absolue. Ainsi, Turcot sera reconstruit dans le respect des lois et des règles pour assurer la pérennité des infrastructures et des systèmes de transport », a conclu M^{me} Marois.

Turcot est emprunté quotidiennement par 300 000 véhicules, dont pas moins de 30 000 camions. Les travaux majeurs d'infrastructure commenceront en 2015 et se poursuivront jusqu'en 2020. L'échéancier complet, des cartes du projet et les mesures de transport collectif sont disponibles sur le site Internet www.turcot.gouv.qc.ca.

– 30 –

Sources :

Marie Barrette
Attachée de presse
Cabinet de la première ministre
418 643-5321

Yann Langlais-Plante
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Transports
et ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 643-6980

Christine Fréchette
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et
du Commerce extérieur et ministre responsable de la région de Montréal
418 649-2319